

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<i>En exercice</i> : 15	<u>Suffrages exprimés</u> : <b>13</b>	<u>Pour</u> : <b>13</b> (11+2 procurations)	<u>Abstention</u> : <b>0</b>	<u>Contre</u> : <b>0</b>
-------------------------	---------------------------------------	--	------------------------------	--------------------------

L'an deux mille dix-sept, le 28 juin à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire de la Commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 20 juin 2017

**PRESENTS :**

ABBES Jean Gérard	<i>Absent</i>	JULIEN Monique	<b>POUR</b>	MOUTIER Chantal	<b>POUR</b>
BAZINET Bernard	<b>POUR</b>	LEONARD Roger	<b>POUR</b>	PELLEVOISIN Joël	<b>POUR</b>
BARTEAU Etienne	<b>POUR</b>	MALLEMANCHE Valérie	<i>POUR (procuration)</i>	PEYRAZAT Pierre	<b>POUR</b>
CHABOT-LALAY Patricia	<i>Absente</i>	MARENDA Yoann	<i>POUR (procuration)</i>	PIALHOUX Laurent	<b>POUR</b>
GRASSET Marie-Madeleine	<b>POUR</b>	METIFEU Francis	<b>POUR</b>	ROUMAT Gérard	<b>POUR</b>

**ABSENT(S) EXCUSE(S)**: Valérie MALLEMANCHE (pouvoir donné à Bernard BAZINET)  
Yoann MARENDA (pouvoir donné à Pierre PEYRAZAT)

**ABSENTS**: M. Jean-Gérard ABBES, Patricia CHABOT-LALAY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Etienne BARTEAU

**2017-38 : Dénomination du Foyer Rural et apposition d'une plaque commémorative**

Les travaux de rénovation énergétique et de mise en accessibilité du Foyer Rural étant achevés, Monsieur le Maire a proposé d'y apposer une plaque lors de son inauguration.

Il propose la dénomination suivante : Foyer Rural Laurence Gauthier, du nom d'une ancienne employée municipale, habitante de la commune aujourd'hui décédée et auteure de la fresque murale du Foyer Rural.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité d'apposer sur le foyer Rural une plaque commémorative avec pour dénomination : Foyer Rural Laurence Gauthier.

Le Maire certifie sous sa  
Responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte.  
M. Pierre PEYRAZAT



Pour copie conforme en Mairie, le 13 juillet 2017.  
Au registre sont les signatures  
Le Maire  
M. Pierre PEYRAZAT



Déposé à la-Préfecture le :

Commune d'Augignac

Affichage le 05/07/2017

Page 1 sur 1

AR PREFECTURE

024-212400162-20170628-2017\_38-DE  
Regu le 26/07/2017